

ÉDITO et sommaire

Le conseil syndical du SNIA n'avait pas été renouvelé aussi profondément depuis de trop nombreuses années. En effet, parmi ces membres forcément infirmiers anesthésistes au départ, beaucoup y sont élus depuis fort longtemps. Certains d'entre eux ont suivi leur évolution de carrière vers l'encadrement, voire la direction des soins, ce qui a d'ailleurs souvent valu au SNIA d'être taxé de syndicat de cadres.

Pourtant, sur les 12 membres qui composaient le conseil syndical la majorité était IADE, et ils occupaient les postes clés.

Ce sont sur ces mêmes postes que se sont présentés les nouveaux élus du conseil syndical, ce qui gage d'une refonte en profondeur et d'une « ré-génération » de celui-ci.

Ce n'est pas une première que de voir un nouvel élu du conseil syndical prendre la présidence du syndicat, en 1987 Thierry Faucon était élu à la présidence dans des conditions similaires !

Un des points forts du mouvement 2010 a été la prise de conscience de la part des infirmiers anesthésistes, de l'importance d'avoir un syndicat professionnel indépendant et autonome pour défendre la profession. En ce sens, il est très satisfaisant de voir comment des membres de collectifs, qui se sont créés partout en France durant l'année, ont décidé d'investir ce « superbe outil » qu'est le SNIA pour défendre la profession.

De nombreux combats restent à mener, aucune réponse concrète à nos revendications n'a été apportée à ce jour. Même si nous assistons aux tergiversations des ministères de la santé et l'enseignement supérieur quand à l'élévation du DEIA à un grade de master - hier reporté pour 2012, aujourd'hui confirmé pour la rentrée 2011 -, il reste beaucoup à faire pour obtenir une valorisation salariale, une garantie de la qualité de la formation, du niveau de compétence et de l'attractivité du métier, etc... au milieu de la kyrielle de réformes dont nous assène le gouvernement.

Ce qui est louable, c'est l'engagement et le courage dont font preuve toutes les personnes qui s'investissent pour porter et défendre la profession depuis de longues années et pour longtemps encore, je l'espère.

Les quatre nouveaux élus sont volontaires, dynamiques, porteurs d'idées et se sont directement positionnés sur les postes stratégiques du conseil syndical.

Maintenant, le challenge est de réunir la profession avec comme fer de lance le syndicat qui lui appartient...

Très bonne année à tous

Marie-Ange SAGET

BULLETIN N° 188 FÉVRIER 2011

ANNONCES CONGRÈS

2^e de couv

EDITO

3

ACTUALITÉS SYNDICALES

- **Compte-rendu de l'Assemblée générale du SNIA**
- **Décret : Prime infirmier anesthésiste**

4 → 10

NOUVELLES PRATIQUES EN ANESTHÉSIE LOCAL RÉGIONALE

P. ZETLAOUI

11 → 16

RACHIANESTHÉSIE ET CHIRURGIE AMBULATOIRE

M. GENTILI

17 → 21

DOSSIER : « RETRAITE »

22 → 27

DOSSIER : « PÉNIBILITÉ »

- **La pénibilité au travail : Profession infirmier anesthésiste - E. PODYMA**
- **Travail de nuit : les effets sur la santé**

28 → 33

DOSSIER « SÉCURITÉ EN ANESTHÉSIE »

- **La sécurité au bloc opératoire – Les Gaz : normes et recommandations - P. BAGUENARD**
- **Textes réglementaires**

34 → 40

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES CLCC

41 → 42

QUESTIONS DES ADHÉRENTS

43 → 44

LU DANS LA PRESSE

45

TEXTES PARUS AU JO

46 → 47

Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes

157, rue Legendre - 75017 Paris
Tél. : 01 40 35 31 98 - Fax : 01 40 35 31 95
E-mail : snia75@snia.net

Editeur et régie publicitaire :
Macéo éditions – M. tabtab, Directeur
11, bd Ornano - 75018 Paris
Tél. : 01 53 09 90 05
E-mail : maceoeditions@gmail.com

Imprimé à 1200 exemplaires. Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire.

Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.